

E FOOT 38

PROCÈS VERBAL
N° 527



SAISON 2021 - 2022



JOURNAL OFFICIEL
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



TABLE DES MATIERES

Nos Partenaires



CETTE SEMAINE :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION APPEL	5
COMMISSION DELEGATION	5
COMMISSION ARBITRES	7
COM. ETHIQUE ET PREVENTION	10
COMMISSION FEMININE	12
COMMISSION F.M.I	13
C.FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE	15
COMMISSION FUTSAL	17
COMMISSION DES REGLEMENTS	19
COMMISSION SPORTIVE	21
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS	23
COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE	25
COMMISSION TECHNIQUE	27

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 12 Octobre 2021

Procès-Verbal N° 527

Vœux et questions des clubs

En prévision de l'Assemblée Générale d'Hiver du District, qui aura lieu

le 20 novembre 2021, Et en application de l'article 12.5.2 des statuts du District

Les propositions de modifications aux règlements du District et les questions diverses doivent parvenir au Comité de Direction au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Afin que ces questions, vœux, soient préalablement étudiés par la mission juridique nous vous remercions de les faire parvenir **pour le 15 octobre au plus tard**.

ooo ooo ooo ooo ooo ooo ooo ooo

TRESORERIE

FORFAIT GENERAL SENIORS

Amende 90 €

Du 9 Octobre 2021	
ST ANDRE LE GAZ	U17D2 D
VIRIEU VALONDRAS 2	D5 D
CHEYSSIEU	D5 F
Du 12 Octobre 2021	
ESTRABLIN 3	D5 F

FORFAIT GENERAL U17 – U15 – U13

Amende 68 €

Du 9 Octobre 2021	
ST ANDRE LE GAZ	U17D2 D
VILLENEUVE	U15D2 A
FONTAINE 2	U13N2 D

FORFAIT GENERAL FOOT A8

Amende 44 €

Du 9 Octobre 2021	
VER SAU	FEMU18A8 A

FORFAIT JOURNEE

Du 25 Septembre 2021

Amende 32 €

VALLEE BLEUE	U20D1
--------------	-------

FORFAIT JOURNEE

Du 9 au 10 Octobre 2021

Amende 32 €

VOREPPE 2	D4 B
THODURE 2	D5 C
VIRIEU VALONDRAS 2	D5 D
CHEYSSIEU 2	D5 F
GIERES	U20D1
VILLEFONTAINE	U20D1
VALLEE DE L'HIEN	U20D2 B
CREMIEU	FEMA8 D
CREMIEU	U17D3 G
VINAY 4	U13N3 I
CREYS MORESTEL 2	U13N3 V

FORFAIT APRES TIRAGE DE COUPE U17-U15

Amende 93 €

Du 2 Octobre 2021	
VOREPPE	CIU17
VOIRON MOIRANS	CIU15

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 9 Octobre 2021	
VALLEE L'HIEN	U17D3 F
VILLENEUVE	U20D2 A

FM NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 2 au 3 Octobre 2021	
POLIENAS	FEM A8 B
LAUZES	FEM A8 D
BEAUREPAIRE	FEM U18FA8 A
GIERES	U13N1 C
VILLENEUVE	U13N1 D
ST MAURICE L'EXIL	U13N1 H
JARRIE CHAMP	U13N2 C
FONTAINE 2	U13N2 D
ST MARTIN D'URIAGE	U13N3 A
GIERES 3	U13N3 B
VINAY 4	U13N3 I
JARRIE CHAMP 2	U13N3 J
ST QUENTIN FALL	U13N3 X
MOS 3R 3	U13N3 Z

NON SAISI DE RESULTAT FOOTCLUBS

Amende 11 €

Du 9 Octobre 2021	
FUTSALL DES GEANTS 2	FUTD1
AIR LIQUIDE	ENTA11D1
VILLENEUVE	U15FA8 A
GRESIVAUDAN 1	U13N1 A
GRESIVAUDAN 2	U13N2 A
VER SAU	U13N3 M

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	ebelot@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr





COMMISSION APPEL

Mardi 12 octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N°527

Président : MONTMAYEUR Marc

Présents: TRUWANT Thierry, SCARPA Vincent, BRAULT Annie, BLANC Aline

Excusés : RACLET Chrystelle, BONNARD Christophe, FRANZIN Didier, MAZZOLENI Laurent, EL RHAFFARI Reda, REMLI Amar, FERNANDES Carlos

Note aux clubs :

Pour chaque appel, merci de bien vouloir noter les informations suivantes :

Match : catégorie, niveau, poule et date du match

Motif (s) de l'appel - date de parution et numéro PV

Courrier club :

US FLACHERES : la commission a pris en compte votre courrier d'annulation du mardi 12 octobre 2021 concernant votre appel du mercredi 06 octobre 2021.

Le Président
Marc MONTMAYEUR

Le secrétaire de séance
BLANC Aline

COMMISSION DELEGATION

Mardi 12 Octobre 2021 à 18H

Procès-Verbal N°527

Président : CICERON Fabien

Présents : CICERON Fabien, DUTCKOWSKI Yohan, HESNI Mohamed, AGACI Franck

PRESIDENT : CICERON FABIEN - Portable : 06 33 54 57 25

DESIGNATEUR DELEGUES : DUTCKOWSKI Yohan - Portable : 06 07 56 46 55

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec en tête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués.

Information aux délégués :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

Mesures COVID pour les délégués

Il est demandé à tous les délégués de se déplacer avec leur masque et de respecter l'ensemble des gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation sociales.

Les délégués doivent porter le masque dès leur arrivée au stade et le garder durant l'intégralité de la rencontre jusqu'à leur départ du stade

Il est aussi demandé à tous les délégués de mettre en place l'organisation de la vérification des pass sanitaires auprès **de toutes les personnes présentes sur la feuille de match**.

Désignations :

WEEK END DU 16 ET 17 OCTOBRE 2021				
<u>Catégorie</u>	<u>Club recevant</u>	<u>Club visiteur</u>	<u>Délégué désigné</u>	<u>Répartition des frais</u>
SENIORS D1 POULE A	FC2A	ASIEG	BOULORD JM	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	VALLEE GRESSE 2	VILLENEUVE	VELOSO Jose DUTCKOWSKI Yohan	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	SASSENAGE	BALMES NORD ISERE	DIASPARRA Guillaume	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	EYBENS 2	ST ANDRE LE GAZ	MALLET Marc	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	TOUR ST CLAIR 2	ST CASSIEN	CICERON Fabien	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	GIERES 2	VERSOUD	SOUDANI Hamid	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	FORMAFOOT BIEVRE	VEZERONCE HUERT	AHMED HEZAM Zine	CAISSE DE PEREQUATION

SENIORS D1 POULE B	ECHIROLLES 3	NIVOLAS	BOULORD JM	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	MOS3R 2	JARRIE CHAMP	MORE Claude	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	REVENTIN	VALLEE GUIERS 2	BLANCHEFLEUR Bernard	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	ESTRABLIN	COTE ST ANDRE 2	HUGOT Daniel	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	CROLLES	CHARVIEU 2	EL RHAFFARI Reda	CAISSE DE PEREQUATION

COMMISSION ARBITRES

Mardi 12 octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N°527

REUNION CDA

Président : SABATINO Joseph

Présents : Luc Vagneux, Ludovic Trevisan, , Christophe Carretero, GUIRADO-PATRICO Nathan, DETHOOR Sylvain.

Excusés : CHARLES Jacques , DOUVILLE Eric

NOTES AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

PROCEDURE PASS SANITAIRE CONCERNANT LES JOUEURS DE LA RENCONTRE.

Concernant le Contrôle des pass sanitaires des joueurs , le responsable covid du club recevant doit en collaboration avec le responsable covid du club visiteur

effectuer avec la tablette et en amont du contrôle des licences, la validité du pass sanitaire.

A l'issue de ce contrôle le responsable ramène la tablette à l'arbitre en indiquant les résultats effectués.

En aucun cas l'Arbitre n'intervient lors de ce contrôle.

INFORMATION ARBITRAGE :

- Les Arbitres Auxiliaires et Bénévoles qui sont ASSISTANTS , ne doivent en aucun cas signaler le Hors-Jeu
- Les désignations des catégories D3-D4- D5 – FEMININES seront assurées par Yuksel Ferdinand (06-17-14-62-03 - Mail yuksel.ferdinand@gmail.com)
- **Important** : Pour que vos indisponibilités soient prises en compte, les arbitres doivent obligatoirement cocher les cases District et Ligue sur MyFFF.

- Les arbitres désireux d'officier en Futsal sont priés de faire acte de candidature à la CDA.
- Il est rappelé aux arbitres de prévenir par **mail** à la CDA et copie au désignateur une indisponibilité tardive en incluant en pièce jointe le justificatif adéquat. Sans quoi le match ne sera pas modifié.
- **RAPPEL – INDEMNITES ARBITRAGE COMPETITIONS DE DISTRICT**
 - > FONCTIONNEMENT DE LA PEREQUATION :
La péréquation est applicable sur les catégories seniors masculins de la D1 à la D3 et jeunes U20D1 et U17D1.
 - > Pour les autres catégories (coupes incluses hors finales) les frais d'arbitrage Sont à répartir par moitié entre les deux clubs.

CONTROLE DES ARBITRES

Les arbitres seront observés selon la configuration de la désignation : seul ou à trois lorsque cette situation provisoire sera normalisée.

TUTORAT

Candidatures tutorat retenues :

AKSOYE Emre
SAIDIA Kamel
LHULLIER Ludovic
DESTRAS Patrick
ZEMZEMI Oualid
LEVYN Davis
BENMAHREZ Mohamed
CHOKOL Ahmad
DAPPEL Didier
HAGLI Georges
BESSAOUD Amar
TOUBAL Lissan

Nota : Vous devez remplir une feuille de rapport pour chaque rencontre et la retourner impérativement au District.

- Les désignations des tuteurs apparaitront en Délégué 2.
- Fichier à remplir à télécharger sur le site du District.
- Les frais seront réceptionnés par Luc Vagneux et transmis au secrétariat du district pour paiement.
- Les arbitres intéressés par le tutorat des jeunes arbitres (4 passages obligatoires 20€ x 4) sont priés de se manifester par mail à l'attention de la CDA. Possibilité de voir le jour du stage avec le responsable sur place.
- La CDA demande aux arbitres D1 et D2 qui doivent faire 2 contrôles jeunes comme prévus, rajoute et donne les possibilités suivantes :
- * 2 contrôles jeunes gratuitement (comme existant).
- * ou 4 tutorats avec les arbitres débutants, avec indemnité comme ci-dessus (4 passages obligatoires 20€ x 4= 80€).

INFORMATIQUE

La CDA a entamé l'informatisation des données (fiches de renseignement, transfert des dossiers, archives...) pour faciliter le travail des dossiers des arbitres. Un panel se chargera de cette lourde opération dans les meilleurs délais.

DESIGNATIONS :

Veillez noter les coordonnées des désignateurs du District de l'Isère :

Nom	Catégorie	Téléphone	Courriel
FARKAS Leo	Ligue adultes, D1- D2 - ASSISTANTS	07-85-98-74-44	designation.isere@gmail.com
YUKSEL Ferdinand	D3-D4- D5 – FEMININES	06-17-14-62-03	yuksel.ferdinand@gmail.com
GUIRADO-PATRICO Nathan	U20 ligue et district	06-68-68-31-61	designateur-u20-38@outlook.fr
CUSANNO Stéphane	U 17 + U15	06-46-41-36-44-	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com

FORMATIONS : FIA 2021-2022 :

1ère formation : 16-23-30 octobre 2021-formation administrative 6 novembre 2021.

Les candidats seront convoqués par la Laura Foot avec les responsables de la formation.

Celle-ci aura lieu au District de l'isere de Football rue Pierre de Coubertin.

1ère journée le 16/10/2021 de 8h00 (précise) , à 18h00.

Pass sanitaire et masque à l'intérieur obligatoire.

Pensez à prendre un tenue de sport et de quoi prendre des notes

STAGE DE RATTRAPAGE DES ARBITRES :

Le stage de rattrapage est prévu le **11 novembre 2021** et aura lieu au District de l'isère rue Pierre de Coubertin ; est obligatoire pour les arbitres absents le 11 septembre au TSF de Voiron.

Ce stage aura lieu sur une ½ journée de 8h00 à 12h00.

Le pass sanitaire et le masque en intérieur sont obligatoires.

Déroulement du stage :

8h00 / 8h15 : Accueil des arbitres ;

8h15 / 10h00 : Tests physiques.

10h15 / 11h15 : Nouvelles lois du jeu.

11h15 / 12h00 : Questionnaires sur table.

Un mail sera envoyé à chaque Arbitre en plus du message qui fait office de convocation.

COURRIERS ARBITRES

Indisponibilités : BUI VIET LINH Richard , CRESPO Florian : Lu et Noté , transmis aux désignateurs concernés.

Absences Arbitres : VAZ Edouart ,TOUIOUAR Amin : Transmis aux Désignateurs pour enquête et suite à donner.

CHOKOR Ahmad : Les Frais des deux premiers tours de coupe compétition Ligue sont à la charge du club recevant ; les autres tours et Championnat sont gérés par la Ligue. Pour cela il vous faut envoyer un RIB à la Laura foot. Pour les coupes féminines district, les frais sont à régler par les deux clubs.

DAPPEL Didier : Rapprochez vous du Club de L'USVO pour vous faire régler la somme due.

FARES Mourad : Contrôler vos indisponibilités et pour le fait concerné , transmis au désignateur.

HAMZAOUI Youssef : Attente de votre dossier du distict de savoie.

HAGLI Georges : Rapport reçu.

COURRIERS CLUBS

Demande D'arbitres : RO CLAIX (U15) : Transmis au désignateur sous réserve d'arbitres disponibles.

ASCOL : Réclamation trop perçu : Après vérification MR BOUZERARA Kamel doit rembourser la somme de 13,85£ aux Clubs ASCOL et COMMELLE.

ATTENTION LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Mardi 12 octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N° 527

Président : M. Mallet

Présents : M Montmayeur

Excusés : J.P Bert ; F Agaci

COURRIER :

Sassenage : Pour le bon comportement des joueurs, des éducateurs et des parents des équipes de l'USVO et de SMH lors du plateau U6-U7

RECIDIVE CLUBS

Les clubs ont reçu l'information sur la boite mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

Les clubs suivants ont rempli leurs obligations concernant la récidive club et de ce fait ne sont plus concernés par une éventuelle sanction à l'article 62.2.3

La Cote Saint André ; Beauvoir Royas ; Mistral

Les clubs suivants restent concernés par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
Artas Charantonay ; Pont de Claix ; Villeneuve ; Seyssinet ; Tour Saint Clair ; Asp Bourgoin ; Crolles ; Vallée de la Gresse ; Eybens ; Sassenage ; Domarin ; Nivolas ; Abbaye ; Turcs de Grenoble ; Oyeu ; Deux Rochers

Les clubs suivants restent concernés par les obligations de l'article 62.2.2

Domarin ; Ascol Foot38 ; Villeneuve ; Vallée de la Gresse ; Sassenage ; Seyssinet ; Artas Charantonay ; Grésivaudan ; Deux Rochers ; Abbaye

Pour rappel ces clubs devront avoir fait les formations et les certifications avant la date du 31 Mars 2022 , les informations nécessaire leurs ont été données lors de l'A.G du 3 Juillet 2021

BONUS MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 526 sur le site du District de l'Isère Football

RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes reçues ce jour et validée

Abbaye ; Artas ; Asieg ; Balmes Nord.Isère ; Batie Montgascon ; Beaucroissant ; Beaurepaire ; Beauvoir Royas ; Biliou ; Cassolard ; Corbelin ; Deux Rochers ; Domarin ; Domène ; Estrablin ; Frogès ; Goncelin ; Izeaux ; Lauzes ; L.C.A ; Manival ; Miribel ; Notre Dame de Mesage ; Pont de Claix ; Rives ; Ro-Claix ; Ruy Montceau ; St Paul de Varcès ; St André le Gaz ; St Etienne de Crossey ; St Hilaire de la cote ; St Joseph de Riviere St Lattier ; St Marcellin ; Sud Isère ; Tunisiens St Martin Hères ; Turcs de Grenoble ; Uni foot ; USVO ; Vallée Bleue ; VerSau ; Vinay

Listes reçues ce jour et NON VALIDÉE

Ascol 38 ; Cheyssieu ; Cremieu ; EG2F ; Eyzin ; Gières ; La Cote St André ; La Murette ; Liers ; Seyssins ; Vézeronce ; Voiron Moirans ; Vourey

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District

COMMISSION FEMININE

Réunion du Mardi 12 octobre 2021

Procès-verbal n ° 527

Président : Jacques Issartel

Présents : Gérard Bouat, Thierry Truwant

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES **EST STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaire

Courriers : IZEAUX, GT NIVOLAS TOUR ST CLAIR, ST CASSIEN, JEREMY HUGONNARD ROCHE, E G 2 F, G U C, EDOUARD FROGER, G A PS, CREMIEU, CHRISTOPHE PION, GROS QUENTIN, LA MOTTE SERVOLEX, HAUTE TARENTEISE

RAPPEL

Tous les courriers concernant le foot FEMININ sont à adresser à La COMMISSION FEMININE

Merci de bien vouloir noter les informations suivantes :

Catégorie, Niveau, Poule et date du match

FORMATION F M I

Pour les clubs féminins ayant des personnes désirant se former à la F M I, une formation sera programmée entre mi-octobre et mi-novembre.

Ces clubs sont priés de contacter LA COMMISSION FEMININE pour finaliser leurs inscriptions (entre une et deux personnes par club) avant le 22 Octobre

Les clubs peuvent se positionner pour organiser cette formation

ATTENTION : La F M I sera opérationnelle dès la 1^e journée de la 2^e phase

U18 F A 8 Poule A

VER SAU : forfait général

COUPE MONIQUE BERT A 11

VAREZE joue en coupe LA U R A

MOIRANS qualifié pour le tour suivant

PLENIERE : Date en attente

Le Président **J. Issartel**
06 34 87 23 55

COMMISSION F.M.I

Mardi 12 Octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N° 527

Président : M. Mallet

Présents : M Montmayeur ; JM Boulord

Excusés : F Ciceron

COURRIERS

LA BOURBRE : voir le PV de la commission Féminines de cette semaine

RO-CLAIX et LA MURETTE, une réponse vous a été transmise par mail

RAPPEL IMPORTANT

La FMI doit être faite que le match soit joué, non joué

En cas de forfait ou de match reporté, l'équipe recevant doit faire la FMI le jour même du match

La commission rappelle à tous les clubs que la récupération des rencontres et le chargement des données doit se faire **impérativement** au plus tard à 10h le jour du match

CONVOICATIONS

La commission FMI recevra le mardi 26 Octobre à **19h au District de l'Isère**

La Présidente ainsi que le correspondant Footclubs du club de **LA VALLEE DU GUIERS**

FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON

Il est important de faire quelques rappels en matière d'usage de la FMI pour sensibiliser les clubs et notamment les éventuels nouveaux dirigeants.

1. DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION (pas de changement)

- Play Store : 3.9.0.0
- Apple Store : 3.9.0

2. PARAMÉTRAGE UTILISATEURS / ÉQUIPES

**ATTENTION => Le paramétrage des utilisateurs FMI a été réinitialisé.
Toutes les associations utilisateurs / équipes ont été remises à blanc !**

=> Les correspondants Footclubs des clubs doivent donc ressaisir **obligatoirement** le bon paramétrage des comptes des utilisateurs FMI avant les premiers matchs :

- Profil
- Gestionnaire feuille de match informatisée
- **Équipe affectée**

Les utilisateurs qui n'ont pas d'équipe affectée, ne doivent en aucun cas avoir la case « gestion de feuille informatisée » de cocher



3. MOTS DE PASSE

ATTENTION => Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs Footclubs / FMI ont été réinitialisés.

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit donc avoir vérifié la validité de son mot de passe **avant le jour J :**

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://foot-clubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

4. PRÉPARATION DES ÉQUIPES

- **L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE**

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT.**

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

5. RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

- **UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois.**

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**
- Pour les matchs du dimanche => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**

IMPORTANT :

L'équipe recevante est en charge de la FMI c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements. **En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.**

La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00



COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

Mardi 12 octobre 2021 à 19h00

Procès-Verbal N° 527

Président : Patrick MONIER

Présent : Farid EL MASSOUDI, Patrick MONIER.

Excusé : Cédric DOLCETTI

CORRESPONDANCE

Courriel CFSE (Commission Foot en Semaine et Entreprise) : foot-entreprise@isere.fff.fr

18. Deux Rochers 2 : noté, voir rubrique « Correspondants ».

19. Rachais : noté, consulter liste des correspondants par équipe.

20. ASPTT 2 ST : noté, match vs Air Liquide 11/10/2021. Accord CFSE.

21. Sémitag : noté, transmis à la commission compétente.

22. Saint-Paul-de-Varces : noté, équipe non engagée.

22. ASPTT 3 Sifac : noté, équipe non engagée.

24. Umicore : noté, en attente confirmation engagement.

25. Turcs de Grenoble : noté, accord CFSE pour match vs Abbaye jeudi 14/10/2021 à la place de lundi 11/10/2021.

26. GSE : noté, indisponibilité jusqu'au 07/11/2021.

NOTES AUX CLUBS

Information de la Commission des Règlements : les feuilles de match seront toutes contrôlées par la commission des règlements. Les équipes avec un effectif de licenciés qualifiés insuffisant ne pourront pas jouer et leur match ne paraîtra pas sur le site. Les matches non joués seront reprogrammés par la CFSE, les commissions des règlements et foot en semaine et entreprise autorisant le report des premiers matches. La CFSE rappelle que les feuilles de match doivent être scannées et transmises via Footclubs.

COORDONNEES

Arbitre : Moustafa AKYUREK, 06.58.92.79.30, moustaky38@yahoo.fr, arbitres@isere.fff.fr

Règlements : Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77, reglements@isere.fff.fr

Terrains, ville de Grenoble : Dominique BOENIGEN, 06.07.24.82.69, sport-planification@grenoble.fr, dominique.boenigen@grenoble.fr

Correspondants : site District/Pratique/Foot Entreprise/Coordonnées, <https://isere.fff.fr/wp-content/uploads/sites/102/2020/01/Correspondants-Foot-Entreprise-2021-2022.pdf>

FOOT ENTREPRISE A 11, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J03. ASPTT 1 La Poste – ASPTT 2 ST.

Lundi 18/10/2021, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

J03. CEA Grenoble – Air Liquide.

Lundi 18/10/2021, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J03. Exempt : GSE.

J04. Air Liquide – GSE.

Lundi 25/10/2021, 20h15. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J04. ASPTT 1 La Poste – CEA Grenoble.

Lundi 25/10/2021, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

J04. Exempt : ASPTT 2 ST.

FOOT A 8

Les équipes avec un effectif de licenciés qualifiés insuffisant ne pourront pas jouer et leur match ne paraîtra pas sur le site. Les matches non joués seront reprogrammés par la CFSE, ou par les clubs hors dates déjà programmées (et en prévenant la CFSE), les commissions des règlements et foot en semaine et entreprise autorisant le report des premiers matches.

COUPE DE L'ISERE, FOOT A 8

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

1^{er} tour : les matches non disputés se disputeront ultérieurement.

Rappel : les 1^{ers} tours de la coupe à 8 ne sont pas éliminatoires. Toutes les équipes jouent le même nombre de matches, un classement est établi, les 8 premiers disputent les quarts de finale de la coupe de l'Isère, les 8 suivants disputent les quarts de finale de la coupe de l'Isère Repêchage, les autres équipes sont éliminées.

2^{ème} tour : la commission est contrainte d'inverser les matches de coupe (2^{ème} tour) et de championnat (J01) des 18-21/10 et 25-28/10 et vous présentent leurs excuses pour le désagrément occasionné.

Matches à jouer semaine du 25 au 28/10/2021

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Si des équipes désirent jouer sur les terrains municipaux de Grenoble, contacter la CFSE.

T02. Rachais 2 (D2) – Saint-Martin d'Hères (D1).

T02. Brézins (D2) – Deux Rochers 1 (D1).

T02. Touvet-Terrasse (D2) – Rachais 1 (D2).

T02. Poisat (D2) – Billieu (D1).

T02. Saint-Georges-de-Commiers (D1) – Turcs de Grenoble (D2).

T02. Deux Rochers 2 (D2) – Abbaye (D1).

T02. Fontaine Les Îles (D2) – Champagnier 1 (D2).

T02. Champagnier 2 (D2) – Fasson (D1).

Rectificatif T02. Jarrie-Champ 1 (D1) – Métropolitains (D1).

Rectificatif T02. Saint-Martin d'Uriage (D1) – Jarrie-Champ 2 (D2).

FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE A 8

Équipes engagées (21) : Abbaye, Billieu, Brézins, Champagnier 1, Champagnier 2, Deux Rochers 1, Deux Rochers 2, Eybens, Fasson, Fontaine Les Îles, Jarrie-Champ 1, Jarrie-Champ 2, Métropolitains, Poisat, Rachais 1, Rachais 2, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin d'Uriage, Touvet-Terrasse, Turcs de Grenoble.

Équipes engagées à tort ou manquantes : se faire connaître auprès de la CFSE.

Rectificatifs championnats : la commission est contrainte d'inverser les matches de championnat (J01) et de coupe (2^{ème} tour) des 25-28/10 et 18-21/10 et vous présentent leurs excuses pour le désagrément occasionné. Compte-tenu des engagements confirmés ce jour, le championnat D2 est de 2 poules de 6 équipes et se déroulera en 2 phases : poules de brassage (match aller uniquement) puis poules de classement (matches aller/retour).

Championnat D1, composition de la poule : Abbaye, Billieu, Deux Rochers 1, Eybens, Fasson, Jarrie-Champ 1, Métropolitains, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin d'Uriage.

Championnat D2, composition de la poule A : Brézins, Champagnier 1, Deux Rochers 2, Jarrie-Champ 2, Poisat, Rachais 2.

Championnat D2, composition de la poule B : Champagnier 2, Fontaine Les Îles, Rachais 1, Saint-Georges-de-Commiers, Touvet-Terrasse, Turcs de Grenoble.

Rectificatif Calendrier D1 (poule de 10, matches aller/retour) : J01) 18/10/2021. J02) 08/11/2021. J03) 15/11/2021.

J04) 22/11/2021. J05) 29/11/2021. J06) 13/12/2021. J07) 17/01/2022. J08) 24/01/2022. J09) 07/02/2022. J10) 28/02/2022. J11) 07/03/2022. J12) 28/03/2022. J13) 04/04/2022. J14) 02/05/2022. J15) 09/05/2022. J16) 23/05/2022. J17) 30/05/2022. J18) 13/06/2022.

Rectificatif Calendrier D2 (Phase 1, 2 poules de 6, matches aller/retour) : J01) 18/10/2021. J02) 08/11/2021. J03) 15/11/2021. J04) 22/11/2021. J05) 13/12/2021.

Calendrier D2 (Phase 2, matches aller/retour) : J01) 24/01/2022.

Coupes, rectificatif calendrier : T1) 11/10/2021. T2) 25/10/2021. T3) 07/12/2021. T4) 31/01/2022. 1/4 de finale) 14/03/2022. 1/2 finales) 11/04/2022. Finales) 13 et 20/05/2022.

FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE A 8, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J01. Métropolitains 1 – Eybens.



Lundi 18/10/2021, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matchs à jouer semaine du 18 au 21/10/2021

J01. Deux Rochers 1 – Saint-Martin d'Uriage.

J01. Saint-Martin d'Hères – Biliou.

J01. Jarrie-Champ 1 – Fasson.

J01. Exempt : Abbaye.

FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE A 8, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Poule B, J01. Turcs de Grenoble – Saint-Georges-de-Commiers.

Lundi 18/10/2021, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matchs à jouer semaine du 18 au 21/10/2021

Poule A, J01. Champagnier 1 – Rachais 2.

Poule A, J01. Jarrie-Champ 2 – Brézins.

Poule A, J01. Deux Rochers 2 – Poisat.

Poule B, J01. Fontaine Les Îles – Touvet-Terrasse.

Poule B, J01. Rachais 1 – Champagnier 2.

COMMISSION FUTSAL

Mardi 12 OCTOBRE 2021 à 18h00

Procès-Verbal N°527

Président : CARRETERO Christophe

Présents : CARRETERO Christophe, SUEUR Pierre

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement,
vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

COURRIERS :

Nuxerete FS 38 : Lu et noté.

Etoile Futsal Fontaine : Lu et noté.

INFO :

Coupe Nationale Futsal :

Mistral Grenoble / Ac Meyzieu : Le vendredi 15/10/21 à 20h30 (Gymnase Ampert, Grenoble).

Futsal Pont de Claix / CBF 74 : Le vendredi 15/10/21 à 21h00 (Gymnase Victor Hugo, Pont de Claix).

L'A.G d'hiver du District de l'Isère se déroulera le samedi 20 Novembre 2021 au TSF de Voiron.

Les feuilles de matchs doivent être scannées et transmises via footclubs dans les 48h.

Pour connaître le protocole de reprise des compétitions régionales et départementales, veuillez-vous rendre sur l'accueil du site du DIF.

Rappel : hormis la première journée de championnat, pour tout report de rencontre la Commission Futsal et le District doivent être prévenus par Mail au moins 15 jours avant la date de la rencontre à reporter.

Formations :

La ligue organise une **formation initiale arbitre futsal** les samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre 2021.

Cette formation se déroule au siège de la Ligue à Tola-Vologe à LYON et est proposée en demi-pension ou en pension complète.

Pour s'inscrire, se reporter à la fiche de candidature insérée dans l'annonce du stage publiée sur le site internet de la Ligue.

Formation module découverte Futsal : les 16 et 17 décembre 2021.

1° journée de championnat D1 Futsal :

Les horaires affichés sont l'heure du début des rencontres.

Académie des collines / Espoir Futsal 38 : Reporté à une date ultérieure Gymnase Georges Brassens 38780 PONT EVEQUE.

FC Voironnais / Futsal Picasso : Reporté à une date ultérieure. Gymnase Lafaille 38500 COUBLEVIE.

Racing Club Alpin 2 / Vie et partage 2 : Reporté à une date ultérieure. Gymnase Le Vergeron 38430 MOIRANS.

2° journée de championnat D1 Futsal (du 18/10 au 24/10/21) :

- Futsal Picasso / Espoir Futsal 38 : Le vendredi 22/10/21 à 20h00

Gymnase Pablo Picasso, Echirolles.

- JOGA 2 / FC Voironnais : Le samedi 23/10/21 à 17h00

Gymnase Alphonse Daudet, Grenoble

- Futsal Pont de Claix / Mistral Grenoble 1 : Le lundi 18/10/21 à 21h00

Gymnase Victor Hugo, Pont de Claix.

- Mistral Grenoble 2 / Futsall des Géants 2 : Le vendredi 22/10/21 à 20h30

Gymnase Ampert, Grenoble.

- R C Alpin 2 / Académie des Collines : Le dimanche 24/10/21 à 19h00

Gymnase Le Vergeron, Moirans.

- Vie et Partage 2 / Nuxerete Fs 38 2 : Le samedi 23/10/21 à 18h00

Gymnase Croix de Verrine, Grenoble.

Coupe départementale Futsal :

Clubs engagés à ce jour :

Futsal Picasso ; A Futsal Pont de Claix ; Mistral Grenoble 1 ; Espoir Futsal 38 ; Futsall des Géants ; Nuxerete Fs 38.

Veillez également nous confirmer par mail au DIF via l'adresse mail de vos clubs vos engagements en coupe départementale futsal ainsi que vos créneaux de gymnase



COMMISSION DES REGLEMENTS

Mardi 12 octobre 2021 à 18 h 00

Procès-Verbal n° 527

Président : Jean Marc BOULORD

Présents : Aline BLANC, Patrice GALLIN,

Excusés : Gérard ROBIN, Lucien BONO, Daniel HUGOT, Gilbert REPELLIN

RECEPTIONS RECLAMATIONS :

- Dossier n°2 - Challenge Lucien GROS BALTHAZARD – VALLEE de l'HIEN 2 et VALLEE de l'HIEN 3 :
- Dossier n°3 : L'ISLE D'ABEAU / VILLEFONTAINE 6 U20 –D1 - match non joué

Notion d'équipiers supérieurs en catégorie jeunes.

LAURAFoot	R14	R15	R16		R18		R20
	13 14	13 14 15	14 15 16		16 17 18		17 18 19 20
DISTRICT		D15		D17			D20
		13 14 15		15 16 17			17 18 19 20

En rouge, les catégories dans lesquelles le joueur évolue naturellement

En vert, les catégories dans lesquelles le joueur peut évoluer s'il bénéficie du surclassement 73.1 (voir fin de document))**

Les championnats sont classés par niveau ce qui ne change rien par rapport aux anciennes règles

Par contre il faut surtout analyser l'âge du joueur pour savoir où il peut jouer : « **Un joueur de 17 ans évolue naturellement, R18 ou D17** (17 rouge sur tableau). **C'est uniquement dans ces catégories qu'est définie la notion d'équipier supérieur pour un 17 ans** ».

- Le club X ne joue pas en championnat R18 ce week-end, où peuvent jouer les joueurs de cette équipe ?

Il faut se demander l'âge des joueurs concernés.

Le joueur qui a 17 ans qui joue habituellement en R18 ne pourra pas jouer en D17 car c'est sa catégorie normale (rouge sur rouge), il pourra par contre jouer en R20 ou en D20 s'il est surclassé article 73.1 (**)** des RG de la F.F.F.

Le joueur qui a 18 ans, ne pourra pas jouer en D20 de District (rouge sur rouge) mais pourra être aligné en R20.

- Un joueur de 14 ans qui est en championnat R14 couplé R15, peut-il être aligné en D15 de district si le R14 ne joue pas ce jour-là ?

Nous sommes sur (du rouge pour du rouge) donc ce n'est pas possible, car le championnat R14 même si il est couplé est, et reste un championnat de LIGUE.

Ce joueur pourrait être aligné en R16 de ligue car le 14 est en vert (si le joueur bénéficie du surclassement 73.1 (**)).

Contrairement à une idée toute faite, le championnat R14 est supérieur à un championnat D15 District.

En conclusion : Curieusement les joueurs surclassés ont plus de possibilités sous réserve qu'ils soient surclassés dans le sens de l'article 73.1 ()**

Il faut toujours se demander l'âge du joueur pour savoir où il peut évoluer.

Il va de soi que toutes ces règles s'appliquent également dans le compte du nombre de joueurs pouvant évoluer à l'étage supérieur

(**) : Article – 73.1 Sur autorisation médicale explicite figurant sur la demande de licence, les joueurs et les joueuses peuvent pratiquer dans les seules compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à celle de leur licence. En cas d'interdiction médicale de surclassement sur leur demande de licence, la mention « surclassement interdit » est apposée sur les licences des joueurs ou joueuses concernés.

DECISIONS RECLAMATIONS :

N°2 : A.S. SAINT ANDRE LE GAZ 3 / F.C. VALLEE DE L'HIEEN 3 – CHALLENGE Lucien GROS BALTHAZARD – MATCH DU 03/10/2021

La Commission, pris connaissance de la réserve d'après match du club de SAINT ANDRE LE GAZ pour la dire recevable :

« L'équipe 3 a reçu l'équipe de FC VALLEE de l'HIEEN 3 en challenge en date du 3/10/2021 et Il semble que l'équipe 2 soit forfait contre l'équipe de MOS3R 3 »

Considérant :

- Un courrier de FC VALLEE DE L'HIEEN en date du 2/10/2021 notifiant son forfait pour le match du 03/10/2021 : FC VALLEE DE L'HIEEN 2 / MOS3R 3.
- L'art 23-2-1 de la LAuRAFoot 23.2 - Forfaits 23.2.1 – « une équipe déclarant forfait entraîne automatiquement le forfait de toutes ses équipes inférieures (sauf cas de force majeure).... »

Par ces motifs, la CR donne match perdu au club de FC VALLEE DE L'HIEEN 3 pour en reporter le bénéfice au club de A.S. SAINT ANDRE LE GAZ.

A.S. ST ANDRE LE GAZ qualifié pour le tour suivant.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec en tête du club ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football.

N°3 : L'ISLE D'ABEAU / VILLEFONTAINE – U20 – D1 - MATCH du 09/10/2021

Match non joué.

Considérant

- le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre pour match non joué. :

« le coach de VILLEFONTAINE me prévient, en présence du délégué officiel et du coach de l'équipe de L'ISLE d'ABEAU que son équipe dispose uniquement de 7 pass sanitaires et qu'il n'y aura pas de match ». J'ai donc rempli la tablette en conséquence et fait signer les 2 capitaines. Le match n'a donc pas eu lieu ».

- le PV COMEX DU 20/8/2021
- L'art 159.2 des R.G. de la F.F.F. « Une équipe se présentant sur le terrain pour commencer un match avec moins de huit joueurs est déclarée forfait ».

Par ces motifs, la CR donne match perdu par forfait au club de VILLEFONTAINE.

VILLEFONTAINE (moins (- 1) 1 point - 0 But)

ISLE D ABEAU (3 points – 3 Buts)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec en tête du club ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football.



COMMISSION SPORTIVE

MARDI 12 OCTOBRE 2021 à 14h00.

Procès-Verbal N°527

Président : Michel Vachetta.

Présents: Annie Brault, Gérard Bouat, Bernard Buosi, Dan Marchal, Amar Remli.

Excusé : Daniel Guillard.

U10 / U11

Demandes de Saint Marcellin, Vallée de la Gresse, et Charvieu : Il ne nous est pas possible pour le moment d'inscrire vos équipes supplémentaires du fait que les poules de vos secteurs sont complètes.

Fontaine U10 : retrait de la poule D.

St André U10 retrait de la poule F.

Touvet Terrasse U10/U11, retrait de la poule A.

Voreppe engagement d'une équipe U10 U11 en poule C à la place de l'exempt.t

FC2A 2 engagement d'une équipe en U10 Poule D à la place de l'exempt.

U15 A 8

Moirans : Inscription d'une équipe U15 à 8 en attente de validation de licences

Responsable BUOSI Bernard 06 74 25 85 94

U15 A 11

A TOUS LES CLUBS : LORS DE VOS COURRIERS MERCI DE PRECISER LA DIVISION (D1 D2 D3) AINSI QUE LA POULE (A, B, C etc)

Courriers Clubs :Vallée Bleue, Balmes Nord Isère, Gpr Artas Charantonay, Vallée du Guiers, Gières, Chirens, Manival, Voreppe, Moirans, Rives, La Murette,LCA Foot 38 Charvieu, Bourg Oisans.

Horaires des Matches : Vallée Bleue, Balmes Nord Isère, Gpr Artas Charantonay, Vallée du Guiers, Gières, Chirens, Voreppe, Moirans, La Murette.

Vareze : le necessaire sera fait

LCA Foot 38 : Feuille de match LCA / Crossey.

D2 Poule A : Manival 2 / Villeneuve du 09/10 Forfait de Villeneuve

D3 Poule C : Supprimer Bourg d'Oisans.

D3 Poule J : Rives / Moirans du 16/10 est reprogrammé au 20/10 à 18h00 accord des deux clubs et de la commission.

D3 Poule K : En attente de résultats MOS 3R / St Maurice Exil 2.

Reprogrammation Matches :

D3 Poule J : Journée 2 du 09/10/21 Vareze / Charvieu est reprogrammé au 23/10/21.



STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

MODIFICATIONS PLANNING WEEK-END

Du vendredi 15 octobre 2021 au lundi 18 octobre 2021

STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

samedi 16 octobre 2021

Plateau U8-U9

GF38/FC ÉCHIROLLES/OC EYBENS à 10h30

Match Cp LAURA

GF38 2/ES MANIVAL à 18h00

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

vendredi 15 octobre 2021

Match Vétérans

FC2A/OC EYBENS à 20h00

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 16 octobre 2021

Plateau U11

AJAT VILLENEUVE/FC SUD ISERE/FC 4 MONTAGNES à 10h30

Match U13 N1

AJAT VILLENEUVE/AC SEYSSINET 2 à 13h30

Match U18F à 8

GUC - AJA VILLENEUVE/GRESIVAUDAN à 13h30

Match U15 D2

AJAT VILLENEUVE/OC EYBENS 3 à 16h00

dimanche 17 octobre 2021

Match U18 R2

GF38 2/ST CHAMOND FOOT à 13h00

TERRAIN CHARLES MUNCH - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHETIQUE)

samedi 16 octobre 2021

Plateau U8-U9

AS BAJATIERE/ASIEG/UO PORTUGAL/AS FONTAINE à 14h00

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)

lundi 18 octobre 2021

Match Foot Entreprise à 8

MÉTROPOLITAINS 1/EYBENS à 20h00

Match Foot Entreprise à 8

TURCS DE GRENOBLE/ST GEORGES DE COMMIERS à 20h00

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 16 octobre 2021

Plateau U8-U9

FC MISTRAL/US ABBAYE/OC EYBENS à 10h30

Plateau U10

FC MISTRAL/FC DEUX ROCHERS/AC SEYSSINET à 12h30

Plateau U11

FC MISTRAL/ES MANIVAL/FC ST MARTIN D'URIAGE à 12h30

Match U13 N1

FC MISTRAL/OC EYBENS 2 à 14h00

Match U13 N3

FC MISTRAL 2/US JARRIE CHAMP 3 à 14h00

Match U20 D2

ASIEG/AS VER SAU à 17h00

dimanche 17 octobre 2021

Match Cp de l'Isère Féminines

FC MISTRAL/CLAIX FOOT à 12h30

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

samedi 16 octobre 2021

Plateau U10

US ABBAYE/FC VERSOUD/ES MANIVAL à 13h30

Match U13 N3

US ABBAYE 2/GF38 5 à 15h30

Match U13 N2

US ABBAYE/FC VALLEE GRESSE 2 à 15h30

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

samedi 16 octobre 2021

Match U15 R1

GF38/AS MONTFERRAND à 15h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH.)

vendredi 15 octobre 2021

Match Vétérans

GSE/FC ÉCHIROLLES à 20h00

samedi 16 octobre 2021

Match U14 R1

GF38/AS MONTFERRAND à 15h00

lundi 18 octobre 2021

Match Foot Entreprise à 11

ASPTT 1/ASPTT 2 à 20h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 16 octobre 2021

Plateau U11

GF38 2/GF38 1/AC SEYSSINET à 10h30

Match Seniors D1

FC2A/ASIEG à 19h00

dimanche 17 octobre 2021

Match Cp Gambardella

GF38/FC LIMONEST à 12h00

Match U18F R1

GF38 2/CLERMONT FOOT 63 à 15h00

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 16 octobre 2021

Plateau U6-U7

FC2A/AC SEYSSINET/FC SEYSSINS à 10h30

Plateau U11

FC2A 2/FC ST MARTIN D'HERES/ES RACHAIS 2 à 13h30

Match U13 N3

FC2A 3/FC ST MARTIN D'HERES 6 à 13h30

Match U15 D3

FC2A 2/USVO 2 à 15h30

dimanche 17 octobre 2021

Match Seniors D5

ASGD/FC ST MARTIN D'URIAGE 2 à 15h00

STADE PIERRE DE COUBERTIN (V.O) - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 16 octobre 2021

Plateau U6-U7 USVO/GF38/UO PORTUGAL/AS FONTAINE à 10h30

Plateau U10-U11

USVO/FC PONT DE CLAIX/FC ÉCHIROLLES à 12h00

Plateau U11

USVO 2/FC VERSOUD/AC POISAT à 12h00

Plateau U11 USVO/FC2A/US GIÉRES à 14h00

Match U13 N2 USVO 3/US SASSENAGE à 14h00

Match U13 N1 USVO 2/FC CROLLES à 15h30

Match U13 N1

USVO/AC SEYSSINET à 15h30

Match U15 D2

USVO/FC MISTRAL à 17h00

PLANNING WEEK-END

Du vendredi 22 octobre 2021 au lundi 25 octobre 2021

STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

samedi 23 octobre 2021

Match seniors R1

GF38 2/FC AIX LES BAINS à 18h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 23 octobre 2021

Match U17 D3

FC2A 2/FC VERSOUD à 13h30

Match U17 D1

FC2A/FC ST MARTIN D'HERES à 16h00

dimanche 24 octobre 2021

Match Seniors D5

FC2A 2/CA GONCELIN à 15h00

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 23 octobre 2021

Match U20 D2

FC AJAT VILLENEUVE/CLAIX FOOT à 14h00

Match Seniors D1

AJA VILLENEUVE/US SASSENAGE à 20h00

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

dimanche 24 octobre 2021

Match Seniors D5

US ABBAYE/CLAIX FOOT 2 à 15h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

lundi 25 octobre 2021

Match Foot Entreprise à 11

ASPTT 1/CEA à 20h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

dimanche 24 octobre 2021

Match U18 R1

GF38/BOURGOIN JALLIEU à 13h00

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 23 octobre 2021

Match U13 N2

FC2A 2/USVO 3 à 13h30

Match U13 N2

FC2A/FC 2 ROCHERS 2 à 13h30

Match U13 N1

GF38/USVO à 15h30

Match U17 D1

USVO/GP ARTAS à 17h00

dimanche 24 octobre 2021

Match seniors D4

TURCS DE GRENOBLE/US RO-CLAIX à 15h00

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE

(rugby / foot à 8)

vendredi 22 octobre 2021

Match Vétérans

ASIEG/FC2A à 20h00

samedi 23 octobre 2021

Match U13 N2

ASIEG/FC ST MARTIN D'HERES 4 à 13h30

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 23 octobre 2021

Match U20 D1

USVO/FC SEYSSINS à 17h00

dimanche 24 octobre 2021

Match Seniors D2

ASIEG 2/US DOLOMIEU à 12h30

Match Seniors D1

ASIEG/US GIERES 2 à 15h00

STADE PIERRE DE COUBERTIN (V.O) - TERRAIN SYNTHETIQUE

dimanche 24 octobre 2021

Match Seniors D3

USVO/FC CROLLES 2 à 15h00

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 12 OCTOBRE 2021

Procès-Verbal N°527

Présents : Mr. M. VACHETTA, J. DA CUNHA VELOSO, J. SABATINO, F. NARDIN.

Excusés : C. FARRAT, D. FRANZIN,

Dossiers arbitres non à jour au 12/10/2021

ARBITRE	CLUBS	Demande de licence Faites	Dossier médical Envoyé	Dossier médical incomplet
BEN SALEM Mahmoud	OI ST Marcellin	OUI	OUI	X
CHERKAOUI EL Akram	GF38	OUI	OUI	X
GIROUD Raphaël	As Domarin	OUI	OUI	X
HYSENG Amir	OC Eybens	OUI	OUI	X
JALAMION Olivier	US La Batie Divisin	OUI	OUI	X
SAID MANGA Salime	TURCS De Grenoble	OUI	OUI	X
TOUBAL Lissan	FC ST Martin d'Hères	OUI	OUI	X
WITINDI KASISI Matis	GF38	OUI	OUI	X
YUKSEL Ferdinand	FC Echirolles	OUI	OUI	X
AIDOU Sami	Us Jarrie-Champ	OUI	NON	

AZOUZ Arafat	Fc Vallee De La Gresse	OUI	NON	
BALTI	AC Seyssinet	OUI	NON	
BESSENAY Kyllyan	Nivolas Vermelle	OUI	NON	
BRIOUA Nouredine	AS ST Joseph De Rivieres	OUI	NON	
EKINCI Denis	FC Bourgoin-Jallieu	OUI	NON	
GEORGY Jérôme	Indépendant	OUI	NON	
GIANOGLIO Mickaël	FC Tour Du Pin	OUI	NON	
BERRABHA Abdelkader	Fc Vallee De La Gresse	NON	OUI	
BOUTRIG Nasreddine	AS Poncharra	NON	OUI	
ARAB Amin	FC Seyssins	NON	NON	
AZOUZ Abdelbasset	Fc Vallee De La Gresse	NON	NON	
BATELIER	FC Crolles Bernin	NON	NON	
BAYLE Maxence	FC Vallee Du Guiers	NON	NON	
BONAVERO Alex	FC Versoud	NON	NON	
CECEN Mehmethan	Fc Turcs La Verpilliere	NON	NON	
BOUGUELMOUNA Abdelmadjid	Frogés OC	NON	NON	
CELIK Mourad	FC La Cote St André	NON	NON	
CHAHBOUNE Oussama		NON	NON	
CROUZET Frédéric	FC Des Collines	NON	NON	
DJEGHDIR Mehdi	Gf 38	NON	NON	
GHANDOUR Lucas	Entente Foot Les Etangs	NON	NON	
GUFFROY Paul	As Cessieu	NON	NON	
HADAD Salem	Fc Vallee De La Gresse	NON	NON	
HERIVault Alexis	ES Bizonnes	NON	NON	
KOUAS Abdelfettas	US Gieres	NON	NON	
LABESSE Anthony	OI ST Marcelin	NON	NON	
LALO Aboubeker	Canton de Vinay	NON	NON	
LEROUX Steve	FC Chirens	NON	NON	
LEVYN Didier	US Beauvoir	NON	NON	
LOURACIA Yendi	Entente Du Rachais	NON	NON	
MIMOUN Amar	Fc Vallee De La Gresse	NON	NON	
QUIAN FERRERO Romain	AC Seyssinet	NON	NON	
ROMANGUIN Pierre	CS Miribel	NON	NON	
VARESANO Clément	OC Eybens	NON	NON	

Le président
Michel Vachetta

Le secrétaire
Florent Nardin

COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 12 octobre 2021

Procès-Verbal N°527

Président : Samuel BOURGEOIS

LES FORMATIONS EN OCTOBRE

**CERTIFICATION CFF2 20 Octobre 2021 A REVENTIN
7h45 à 12h00**

Liste des inscrits

Nom

ACHOURI Fares
COMBE Eddy
FERNANDES Jeremy
FREYNET Marjorie
FRIZON Xavier
GHARBI Aymen
GIPPET Patrice
HORBASIC Renaud
LE DIODIC Julien
LUCATELLI Mickael
MEDJALDI Amine
MUREDDU Jawad
PAITREAUD Simon
ROVIRA Damien
VAILLANT Patrick

Club

USVO
ST HILAIRE COTE
C.S. VOREPPE
F.C. SUD ISERE
AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL **ANNULÉ**
GF38
ASSOCIATION ECOLE DE FOOTBALL 38
F.C. SUD ISERE
DOMARIN
OC EYBENS **ANNULÉ**
F. C. VILLARD-BONNOT GRESIVAUDAN
A.S. CESSIEU
SAINT MARTIN D'HERES F. C.
ST ANDRE LE GAZ
U.S. REVENTINOISE

LES FORMATIONS EN NOVEMBRE

**CERTIFICATION CFF4 19 novembre 2021 A Sassenage (District)
8h45 à 12h00**

Liste des éducateurs convoqués :

Nom

ACHOURI Fares
BAYLE Christian
BOURBIA Mounir
GHARBI Aymen

Club

U.S. LA MURETTE
ARTAS CHARANTONNAY FOOTBALL CLUB
F.C. MOIRANS
GRENOBLE FOOT 38

GUEYE Souleymane
GUILLAUD BATAILLE David

E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
2 ROCHERS FOOTBALL CLUB

FORMATION CFF1 15-16 et 17-18 Novembre 2021 A CHARVIEU DE 8H A 17H30

Liste des inscrits :

Nom

ADJUTO Matteo
AUGIER Anthony
BEC Gregory
BELILITA Yassine
BESSEAT Cyprien
BOIZARD Benoit
BOURECHAK Amine
CASTRO Nicolas
CHAUVY Corentin
CHIROUF Adam
CHRETIEN Damien
DESMETTRE Raphael
DIABY Karamba
DOMAS Cedric
FERREIRA Olivier
FRIZON Anthony
GARCIA Leo
GUILLERMAZ Donovan
JAMET Jeremy
LEMAIRE Stephane
MALJOURNAL Patrice
MOREL Arnaud
MOUMEN Amine
PENALVER Antoine
PEREIRA FERNANDES Ruben
PERNOT Aldric
PICARD Francko
SGHAIER Driss
UTRILLA KRISKOFF Remi
VEYSSILLIER Nathan
ZAGHOUANI Hamda

Club

A.C. SEYSSINET PARISET
U.S. DOLOMOISE
A.S. ST ETIENNE DE CROSSEY
F.C. SUD ISERE
F.C. SUD ISERE
A.S. ST ETIENNE DE CROSSEY
SAINT MARTIN D'HERES F. C.
A.S. D'OYEU
F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
SAINT MARTIN D'HERES F. C.
U.S. JARRIE CHAMP
C.S. NIVOLAS VERMELLE
SAINT MARTIN D'HERES F. C.
F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
VALLEE DU GUIERS F.C.
U.S. DOLOMOISE
F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
F.C. BALMES NORD ISERE
A.S. D'OYEU
F.C. BALMES NORD ISERE
FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
U.S. LA MURETTE
C.S. NIVOLAS VERMELLE
VALLEE DU GUIERS F.C.
C.S. NIVOLAS VERMELLE
U.S. DOLOMOISE
U.S. JARRIE CHAMP
VALLEE DU GUIERS F.C.
U.S. LA MURETTE
F.C. BALMES NORD ISERE
U.S. LA MURETTE

Liste d'attente :

BORTOLUSSI Raphael
ROSTAING Jordan

GRENOBLE FOOT 38
O.NORD. DAUPHINE